

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 20 août 2018 à 20 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Sylvie Bilodeau, vice-présidente
Madame Nancy Beaulieu, commissaire
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Madame Nadia Cloutier, commissaire
Monsieur Jacques Daigle, commissaire
Monsieur Jean-François Laflèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Pascale Ramsay, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent
Monsieur Jean-Philippe Hamel, commissaire parent
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absences :

Monsieur Christian Angers, commissaire
Madame Manon Aubry, commissaire
Madame Réjeanne Lepage, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire parent

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du conseil des commissaires à 20 h 14.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question de l'assistance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nancy Beaulieu propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 18 JUIN ET DE LA RÉUNION D'AJOURNEMENT DU 27 JUIN 2018

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 juin et de la réunion d'ajournement du 27 juin 2018;

CC9-503-1808

CC9-504-1808

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Bilodeau que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

CC9-505-1808

Madame Colette Vézina propose que soit consigné au procès-verbal de la présente réunion, le dépôt de la correspondance suivante :

- Lettre de madame Chedlia Touil, directrice générale par intérim à la Fédération des commissions scolaires du Québec, reçue le 3 juillet 2018, concernant la cotisation.
- Lettre de monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, reçue le 9 août 2018, concernant le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022.
- Lettre de monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, reçue le 12 juillet 2018, concernant le projet d'agrandissement du complexe Promutuel.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame la présidente informe les commissaires des sujets suivants :

- Les récents développement relatifs à l'action collective.
- La tenue du prochain conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec la fin de semaine prochaine.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun rapport.

RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019 :

A) CLIENTÈLE INSCRITE AU 20 AOÛT 2018

La direction générale fait état de la clientèle inscrite au 20 août 2018 :

- Préscolaire 965 élèves (- 7 par rapport au 30 septembre 2017).
- Primaire 6 335 élèves (+ 113 par rapport au 30 septembre 2017).
- Secondaire 4 358 élèves (+ 107 par rapport au 30 septembre 2017).

B) ORGANISATION SCOLAIRE

L'organisation scolaire traite actuellement les demandes spéciales et procède aux différents ajustements requis par l'évolution de la clientèle.

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

L'école Saint-David accueille plus de 500 élèves malgré le déplacement de deux classes d'anglais intensif à l'école Saint-Gabriel-Lalemant.

Environ 15 élèves étaient déplacés en juin. Plusieurs ont pu être ramenés à leur école de bassin. En date d'aujourd'hui, il en reste 3 de déplacés.

En raison du manque de locaux, une roulotte a été installée à l'école Monseigneur-Milot pour accueillir les cours de musique.

C) RESSOURCES HUMAINES

Tous les postes de professionnels ont été comblés à l'exception d'un poste en psychologie. Il sera possiblement comblé au cours des prochaines semaines.

Plusieurs postes ont été ajoutés au niveau du personnel travaillant auprès des élèves H.D.A.A, dont 18 postes en éducation spécialisée et 12 postes de préposé.

Au niveau des enseignants, toutes les listes de priorité ont été vidées (les gens ont eu des contrats ou des remplacements). On recherche des enseignants dans certains champs.

D) INSCRIPTIONS – FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

On note une baisse de clientèle depuis quelques années en formation professionnelle et en formation générale de adultes.

En formation professionnelle seuls les groupes en mécanique industrielle et en santé, assistance et soins infirmiers sont pleins. Tous les groupes vont quand même débiter comme prévu.

En formation générale des adultes à Victoriaville 254 inscriptions ont été reçues à ce jour, comparativement à environ 280 à la même date l'an dernier. Au PAM, ce sont 33 inscriptions reçues cette année comparativement à 36 l'an dernier à cette même date.

E) ÉTAT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Un tableau présentant l'état des différents travaux d'investissement est présenté aux commissaires et commenté par la direction générale.

F) TRANSPORT SCOLAIRE

Les avis de transport des élèves réguliers ont été postés le 10 août. Les avis relatifs aux gardes partagées, élèves HDAA ont été traités au cours des derniers jours et postés. Reste à traiter les élèves en berline ce qui sera fait dans les prochains jours.

INÉLIGIBILITÉ ET FIN DE MANDAT D'UNE COMMISSAIRE;

Le secrétaire général informe le conseil que madame Lucie Corriveau a accepté un emploi à la Commission scolaire des Bois-Francs et qu'elle a commencé ce travail le lundi 13 août 2018.

Conformément à l'article 21 de la Loi sur les élections scolaires, madame Corriveau est donc inéligible à la fonction de commissaire à compter de cette

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

date et, conformément à l'article 195 de la même loi, son mandat de commissaire a pris fin le lundi 13 août 2018 à 8 h 30.

Il y a donc lieu à pourvoir au remplacement conformément à l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires, article auquel réfère la Loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance. Le processus de remplacement sera amorcé au cours des prochains jours.

RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES;

CC9-506-1808

ATTENDU que le décret n° 702-2017 adopté le 13 juin 2018 par le gouvernement du Québec prévoit les montants annuels maxima de la rémunération pouvant être versés à l'ensemble des membres du conseil des commissaires d'une commission scolaire pour l'année scolaire 2018-2019;

ATTENDU que l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services qu'ils rendent à la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sylvie Bilodeau que la rémunération des membres du conseil des commissaires soit fixée comme suit :

| | |
|--|-----------|
| • Membre du conseil des commissaires | 6 013 \$ |
| • Membre du conseil des commissaires et de l'exécutif | 7 390 \$ |
| • Vice-présidence du comité exécutif | 8 423 \$ |
| • Vice-présidence du conseil des commissaires | 8 423 \$ |
| • Présidence du conseil des commissaires et du comité exécutif | 23 616 \$ |
| • Budget global pour participation aux divers comités | 10 000 \$ |

Unanimentement résolu ADOPTÉ

COTISATION 2018-2019 - FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES
DU QUÉBEC;

La direction générale informe les commissaires de la réception de la demande de cotisation de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 5 SEPTEMBRE 2018

CC9-507-1808

À 21 h 18, monsieur Jacques Daigle propose l'ajournement de la présente séance du conseil des commissaires au 5 septembre 2018, à 20 h 00.

Unanimentement résolu ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général